L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 JANVIER 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cᵉ.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. N. DUPOUY.
E. DUVERGER. S. MARSY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 15 JANVIER.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine." à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié à la Bourse St. Louis—Esclaves appartenant à la succession de Jérôme Aubement.

Par C. K. Forstall, à la Bourse St. Louis—Une bonne cuisinière et blanchisseuse. Aussi: une ostéinié et de domestique de maison, avec ses fils—Vertains dans le faubourg Tremé—Deux lots de terre sur la rue Bienville, avec une baisse—de la succession Kerwin,—deux esclaves de la succession Boyer—Deux lots de terre dans le Troisième District, succession Fisher,—à 4 heures, à la Bourse St. Louis, maison nouvelle, bancoche, etc.

Par J. Spear, à l'Arcade de Banks—Terrains dans le faubourg Avart—Un lot de terre dans le Premier District, face à la rue St. Jane, avec baisses—Un lot de terre avec baisses, face à la rue Liberty, Premier District.

Par F. & P. Devergès—Maison dans la rue Robinan, Aussi; Terrains sur le chemin Bienville—Aussi, terrains dans le 2me District et 3 esclaves (succession Hulsemann).

Par J. a Bouvé & Co—A l'Arcade de Banks—14 esclaves créoles de valeur—Nombre de terrains et un lot de terre de la succession C. W. Robinson, dans le Troisième District.

Par R. Roger & Co, 26, rue de la Vieille Levée—Chaumières.

Par C. E. Girardey & Co, à l'Arcadie de Banks—Famille d'esclaves.—Aussi—autres esclaves de valeur.

Par Vincent & Co, 25 Donaine—Marchandises à chos, ostonnades, &c;—A 10 heures, au No 25, rue de la Donaine—mouchoirs madras.

Par Frank Fernandez, 128 rue de Chartres, coin St Louis—Articles pour cordonniers et de usage.

Révolution à Haïti.

Le vent est aux révolutions. Après celle du Mexique, nous devons enregistrer, au jourd'hui, celle qui vient d'éclater à Haïti, et dont la nouvelle nous parvient d'une source certaine que nous lui donnons toute créance.

D'après l'avis qui nous arrive, c'est vers la fin du mois de décembre que ce mouvement révolutionnaire qui n'avait pas encore cependant abouti définitivement, avait éclaté dans la partie Nord de l'Empire d'Haïti.

Ce mouvement fait dans un sens républicain a pour chef le général Geffrard. Au départ de la lettre qui nous apprend ce soulèvement, Soulouque paraissait impuissant à le comprimer. On connoevait les plus grandes craintes pour les personnes et les propriétés de tous les citoyens sans distinction de nationalité.

Il nous est impossible, aujourd'hui, faute de renseignements plus complets, de donner d'autres détails sur cet événement. Nous le constatons purement et simplement, en insistant, nous le répétons, sur l'authenticité de la source d'où nous parvient la nouvelle.

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Suite des nouvelles par le Niagara.

NOUVELLES DE LA CHINE.

Marché d'Etrangers, &c.

LE COMMISSAIRE REED.

Liverpool, 1er janvier—Le commissaire Reed devait partir pour Hong-Kong.

La frégate à vapeur des Etats-Unis Powhattan, est arrivée à Hong-Kong. Les frégates à vapeur des Etats-Unis Mississippi et Germantown étaient à Hong-Kong, la frégate à vapeur des E. U. Minnesota à Shanghai.

Liverpool, 1er janvier—Nouvelles de Naples d'une nouvelle levée de 18,000 hommes.

L'agitation est vive en Italie. Il est question que la garnison française doit quitter Rome pour se rendre à Civita Vecchia.

STATION NAVALE RUSSE À CANTON—On dit que la Russie doit établir une station navale à Canton.

BOMBARDEMENT DE JAFFA—La flotte américaine a menacé de bombarder Jaffa, si les meurtriers des missionnaires américains n'étaient pas punis.

ARRIVAGES—Le steamship de la ligne Cunard, *Persia*, est arrivé à Liverpool le dernier. Ce jour étant un jour de fête, il n'y a pas eu d'affaires.

COTON DE CALCUTTA—Le commerce de coton avec Calcutta a progressé. Il y a accroissement de demande pour ce marché.

Céréales à Liverpool—Marché plus animé; blé en hausse de 1½d; le blé du Sud vaut 9sh. 9 à 7sh; marché ferme; maïs en hausse de 2 sh. blanc 33 à 34 sh.

Provisions—Marché animé; jambon ferme; porc mess de l'Ouest en hausse de 6d; bœuf en demande.

Londres, 1er janvier—Le marché monétaire est très actif, et le taux d'intérêt monte toujours. Les espèces à la Banque d'Angleterre ont augmenté de 182,000 livres sterling durant la semaine.

Liverpool—Sur les 55,000 balles de coton vendues durant la semaine, les spéculateurs en ont pris 1000 et les exportateurs 3000. Les ventes du vendredi étaient de 7000 balles. Marché calme, mais prix soutenus.

Une autre dépêche dit que l'excédant du coton, sur l'année précédente, est de 80,000 balles.

Marché au coton de Liverpool.

1er janvier—On porte à 7000 le montant des balles de coton vendues aujourd'hui au medi. Le marché a clos avec fermeté aux cours suivants :

Fair Orléans 2 3/8; middling Orléans 7; Fair Mobile 7 3/4; Middling Mobile 7 7/8; Fair Uplands 7; et Middling Uplands 6 11/16.

Le stock de coton à Liverpool est de 349,000 balles, dont 265,000 de provenances américaines.

Le retour annuel de l'année 1858 dressé jusqu'à la date de hier, soir, donnait un excédant sur l'estimation du stock de coton, de 36,000 balles.

Le total des importations de l'année s'élève à 2,334 balles—ce qui donne un excédant de 16,000 sur les importations de l'année précédente.

Marché au coton de Hâvre.

Les derniers avis du Havre portent que le marché au coton était calme : il y régnait une panique après le départ de l'Africa, mais il s'est remis vers la fin de la semaine, à la clôture des affaires on notait une baisse de 2 francs. Le coton très ordinaire d'Orléans se cotait 102 fr. Il était vendu dans la semaine, 5000 balles. Les détenteurs refusaient l'article franchement, sans trop presser la vente. Le stock de coton au Havre était de 55,000 balles.

COMPRIS—Le bill du chemin de fer du Pacifique a occupé toute la séance du Sénat.

Sénat—M. Bigler a proposé de faire partir le chemin du Pacifique entre le 37me et le 43me degré parallèles—Rejeté par 19 voix contre 32.

Washington, 14—Le bill de M. Seward sur la traite des nègres, pourvoit à l'allocation d'un million de piastres et autorise le gouvernement à employer des navires de guerre pour croiser sur les mers où l'on suppose que se fait le trafic des nègres.

Ce bill autorise, en outre, tout Etat de l'Union à adopter des lois prohibant la traite des nègres africains dans ses limites. Il porte également qu'aucun navire ne pourra faire voile d'aucun port des Etats-Unis pour la côte d'Afrique, sans avoir obtenu au préalable une expédition de l'avocat de district des Etats-Unis.

Il sera du devoir du susdit avocat de Trésorerie de désigner les ports en Afrique où pourront résider les consuls américains; et il sera illégal de faire un commerce dans tout autre port que ceux désignés par lui.

LA GRANDE LUTTE AUX ECHECS.

Halifax, 14 janvier—Une dépêche de Paris annonce que la grande lutte entre Paul Morphy et Herr Anderson, est terminée. Morphy a gagné sept parties contre Anderson deux. Les deux autres parties ont été annulées.

TROUBLES AU KANSAS.

St-Louis, 14—Un message spécial du gouverneur Medary, de Kansas, au gouverneur Stewart, de cet Etat, annonce que le bandit Montgomery se fortifie sur les limites du Missouri.

Des troupes du gouvernement ont reçu l'ordre de se diriger sur cet endroit, et l'on recrute rapidement des volontaires.

Cincinnati, 14—Farine ferme aux cours précédents; whisky demandé et à une hausse de 1½ cent; Cotgne; $17.

New-York, 14—Farine très demandée—Vente aujourd'hui de 9500 barils à 4 50 et 4 65 la superfine.

New-York, 14—Ventes de cotons limitées à 700 balles. Le marché s'est clos avec lédeur, sans changements remarquables : esté ferme : moisons Orléans 39 à 40.

Louisville, 14—La rivière baisse—6 pieds 9 pouces sur canal.

St Louis, 14—Blé languissant à 1 10 et 1 18; maïs ferme à 33 et 35; avoine ferme à 75 pore 17 25; graisse 11; sucre ferme : Orléans 7 1/4 à 8.

BYZANDOATE DESCENDANT — Vicksburg, 14 janvier—Cet passé, le Red River a atteint la nuit dernière, le Sunflower à 3 heures et le T. C. Twigbell à 7 heures ce matin.

Vicksburg 14—Passée ici, steamboats Col. Johnson et Wm M. Morrison.

VENTES A L'ENCAN.

Les ventes à l'encan sont aujourd'hui très nombreuses. Les capitalistes et tous ceux qui ont de l'argent à placer feront bien de parcourir nos colonnes d'annonces à la deuxième page du journal.

LE MINISTRE ANGLAIS A WASHINGTON—D'après les journaux anglais qui affirment le fait, c'est Lord Lyons, ambassadeur à Pétersbourg, qui remplacera à Washington Lord Napier. Ce dernier est appelé à représenter l'Angleterre à la Haye.

LES ARRESTATIONS EN IRLANDE—Les journaux d'Irlande sont remplis de détails sur les arrestations qui se font dans la plupart des grandes villes. La multiplicité des arrestations commence à préoccuper sérieusement les esprits en Angleterre. Le plus grand mystère continue à planer sur la nature et le but de ces associations secrètes, dont le gouvernement paraît pourchasser si activement les affiliés. On ne parle plus du prétendu projet d'invasion américaine.

Le Morning Star dit à ce sujet que la conduite tenue par le gouvernement à l'égard de l'Irlande. Il faut, dit-il, des raisons majeures pour exécuter des arrestations en masse comme on l'a fait depuis la dépêche de lord Eglington; mais il n'y a, suivant ce journal, aucun motif qui puisse faire suspendre, même à l'égard des malfaiteurs, les bienfaits de la Constitution anglaise, laquelle veut, après une arrestation quelconque, une instruction immédiate et publique. Cette double garantie a été enviée aux hommes que l'on jette quotidiennement en prison. Cette façon d'agir est, selon lui, contraire à l'esprit libéral de la loi anglaise.

Mannel Farrar a été envoyé devant le Premier Juge de District pour voir des marchandises sèches dans le magasin de Mme Hiesso, rue d'Orléans.—En prison.

Mary Davis que Nelie Lambert, f. l. l., accusait de l'avoir battue, a dû acquitter une amende de cinq piastres et fournir un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

John Diamond est en prison pour vol de bas dans le magasin de Buss & Frank, rue de Chartres.

—Wm Mason sur qui l'on a trouvé un poignard, a été condamné par le recorder Long, à six piastres d'amende.

Wm Moore et sa femme passeront trois mois à la maison de travail pour s'être enivrés et battus dans la rue Marigny.

Un affidavit accuse Robt McDonald d'avoir donné un paiement un faux billet de dix piastres à Mme Magdeleine Dubois, encaisseur Victoire et Marigny.—Ordre d'arrestation.

L'officier Coupland a conduit hier soir, à l'Hôpital, un homme qui est tombé du troisième étage du magasin de Morton, Moseby & Co, rue de la Nouvelle Levée. Le malheureux est grièvement blessé.

Hier soir, un gentleman de cette ville qui tient un magasin rue de la Douane, revenait du théâtre avec sa famille, lorsqu'à sa grande surprise il trouva les portes de sa maison ouvertes. Pensant que des voleurs s'étaient introduits chez lui, il se procura de la lumière et fit des recherches. Apercevant un pied allongé sous son lit, il se saisit de son pistolet et fit feu. Fort heureusement, la balle n'atteignit pas celui dont on ne voyait que le pied, car c'était un jeune esclave qui sachant où se trouvaient les clés de la maison était entré dans la chambre et s'était couché sous le lit.

INSTITUTION DES CINQ PLAIES.

Cette maison d'éducation pour les jeunes filles, qui a rendu de si grands services par la nature de l'enseignement qui y est distribué, a résolu de quitter Hurstville, où elle était située, et de revenir dans la ville même de la Nouvelle-Orléans, une position centrale. A cet effet, les Sœurs directrices de cet établissement ont acquis dans la rue Prytanée, près de l'Avenue Napoléon, à Bouligny, un lot de terrain sur lequel elles se proposent d'élever un édifice convenable et en rapport avec les services que cette excellente institution est appelée à remplir. Malgré les sacrifices qu'il lui ont été alloués par la législature de l'Etat, et les ressources dont elle pouvait disposer, la communauté de ces dignes Sœurs n'a pu payer entièrement les dépenses de l'établissement projeté. Il reste dû sur le prix d'achat de l'Ile de terrain une somme de $650. Les soussignées élèves de cette institution, reconnaissantes des bons soins dont elles ont recueilli les fruits dans la maison des Cinq Plaies, ont résolu d'ouvrir une souscription pour combler ce déficit, et elles en appellent à la générosité du public et des familles pour arriver au but très louable qu'elles se proposent.

Nous soussignés prié d'annoncer que le comité des souscriptions est composé de Messdames Ben Tolandaw, Thomas Eldes, J. Perrerr, Chas. Livaudais, F. Dugue, jr., et de MM. Ben Toledano, Thomas Eldes, Pierre Layrouse, Chas. Livaudais, John Connelly.

Les personnes que nous venons de nommer ont mission de solliciter et de recevoir les souscriptions.

Nous ne pourrions trop engager le public à répondre à l'appel qui lui est adressé.

FEUILLETON.

LE MENAGE LAMBERT.

II.

Le visage de Lambert avait d'abord pâli. Le comte ne put réprimer un léger frémissement en apercevant ce signe précurseur d'une tempête violente; et Antoine, en dépit de son assurance effrontée, subit, à son tour, l'influence de cette colère paternelle qu'annonçait terrible.

M. de Lamothe essaya de rompre un silence plein de menaces. Il hasarda quelques douces paroles : mais à peine avait-il ouvert la bouche, que Lambert étendit la main vers lui, et avec un calme respectueux :

—Pardon, mon général, dit-il, à moi seul de l'interroger.

—C'est juste, murmura le comte.

Puis il adressa un regard plein de reproches au gendre :

—Soit, mais ménage ta femme; le coup sera rude pour elle.... Des précautions, Catogan.

Lambert regagna le petit pavillon qu'il habitait, et il y trouva Antoinette pleurant à chaudes larmes et Catogan, dans ses mains, l'une des mains de son fils.

A la vue de son père, le jeune homme se leva. Lambert le fixa sans rien dire.

—Veuillez me laisser un moment, seul à seul avec ma femme, s'il vous plaît.... Vous m'obligerez fort, ajouta-t-il, en se tournant vers Catogan.

Lamothe répondit à ce signe de tête du vieux Lambert :

—Je vais prendre un peu d'air du jardin, mon ami, d'ici là, j'aurai fini de vous parler.

Lorsque le comte eut disparu, Lambert, se tournant vers son fils; mais je me demande pourquoi tu n'es pas venu tout droit au château. Explique-toi, Antoine!.... Allons, parle, mon fils.

—J'étais fatigué, j'avais faim et soif; je me suis arrêté au *Drapeau bleu*, chez le père Brulart. Où est le mal?

—Le mal est de mentir, répliqua Lambert avec énergie; si tu t'étais arrêté au château sur-le-champ, tu te serais repoté, tu aurais bu et mangé deux heures plus tôt.... Mais, continuons, continuons de dire tout que tu sois en vacances, sans que, moi, j'en sois averti!.... Eh bien?

Antoine baissa les yeux et resta muet.

—Avoue franchement tes sottises, se hâta de dire le général, rappelle-toi que la sincérité seule mérite le pardon.

—Pardon! s'écria Antoinette, tu ne sou beau travailler, le guignon nous écrase. Tes beaux rêves se sont évanouis; tous tes beaux projets sont anéantis; tu l'as épousée à faire de ton fils un homme honorable, et Antoine n'est qu'un vaurien!

—Ah! non ainsi, n'es-tu pas trop sévère! —Quoi bon! je m'entuda....Ecoute, Toinette, quand nous fîs était un marmot, je te l'ai abandonné, n'est-ce pas? C'était forcé, tu lui devais ton lait, ses soins, ses caresses, tes chansons pour l'endormir, tes baisers pour le réveiller....Rien de tout ce ne lui a manqué, Dieu merci! tu n'as pas été chiche, t'as été bonne nourrice et bonne mère, chacun l'a vu!....Lorsque, plus tard, Antoine est devenu bambin, je le l'ai encore laissé; tu as dirigé ses premières éducation à la guise; tu as eu ton idée à son sujet, et j'ai approuvé, du tout au tout, la convenance; tu as voulu faire un honnête artisan d'Antoine et j'ai habillé en fils d'artisan...C'était bien puis tu as imaginé d'en faire un savant.... j'ai approuvé encore, et, sans sourciller, cette tirade; il voulut répondre, mais la voix lui manqua, et ce ne fut qu'après une longue pause qu'il put être avec fermeté :

—Vous avez eu tous deux raison en tout et pour tout, mon fils.... Soyez donc le bien-venu. Je vous demande pardon d'avoir voulu faire de vous un homme de billard et un exercice salutaire et une innocente récréation : il faut l'encourager au lieu de chercher à en faire un vice et d'ajouter foul lupôt. Nous croyons donc, avec les signalires du mémoire, qu'une taxe de trente piastres par billard serait suffisante. Si l'on s'arrête à ce chiffre, les salles de billards se multiplieront et, par une conséquence naturelle, le revenu du municipal s'accroîtra.

PLUSIEURS CITOYENS.

MACHINES A COUDRE DE SINGER.—Nous appelons l'attention toute particulière du public sur l'annonce que public aujourd'hui dans nos colonnes M. Bennerr, agent des célèbres machines à coudre de Singer. Il fait observer avec raison que la meilleure preuve du succès des machines à coudre est le témoignage des personnes qui s'en servent, et il a de nombreuses attestations de l'excellence de celles dont la vente lui est confiée.

BALANCES DE FAIRBANKS
REDUCTION DE PRIX!!

Ayant pris la vente exclusive de No 84, RUE DU CARP, et ouvert un PRINCIPAL ENTREPOT DU SUD pour la vente des diverses qualités de mes BALANCES, nous sommes maintenant prêts à fournir plus de DIX MILLE BALANCES GRADUÉES DE DIFFÉRENTES GRANDEURS, DE DIFFÉRENTES ORTES.

Aux prix de New-York.

Ces balances qu'on considère comme LES MILLEURES DU MONDE, LE POINT EXACT, sont maintenant à la portée de tous les planteurs et marchands de pays. On les garantit toujours.

Pour les prix et les examiner on doit demander une circulaire illustrée. FAIRBANKS & Co,
No 84, rue du Camp,
Nlle-Orléans.

1janv—6f

Nouveau témoignage
En faveur des
COFFRE-FORTS de LILLIE.

Williamsburg, 2 décembre 1858.

MR LILLIE—Mon chef magasin (Pa) vient introdit hier soir dans mon bureau, Kent Avenue, entre les rues Rodi et Metlan, et l'en a en recouvre 5 fois les mêmes pièces d'argent; mais, Dieu soit heureusement pour moi, est l'un des voleurs qui sont à l'épreuve du feu et des portes de sa maison ouvertes. Pensant que des voleurs s'étaient introduits chez lui, il se procura de la lumière et fit des recherches. Apercevant un pied allongé sous son lit, il se saisit de son pistolet et fit feu. Fort heureusement, la balle n'atteignit pas celui dont on ne voyait que le pied, car c'était un jeune esclave qui sachant où se trouvaient les clés de la maison était entré dans la chambre et s'était couché sous le lit.

INSTITUTION DES CINQ PLAIES.

Cette maison d'éducation pour les jeunes filles, qui a rendu de si grands services par la nature de l'enseignement qui y est distribué, a résolu de quitter Hurstville, où elle était située, et de revenir dans la ville même de la Nouvelle-Orléans, une position centrale. A cet effet, les Sœurs directrices de cet établissement ont acquis dans la rue Prytanée, près de l'Avenue Napoléon, à Bouligny, un lot de terrain sur lequel elles se proposent d'élever un édifice convenable et en rapport avec les services que cette excellente institution est appelée à remplir. Malgré les sacrifices qu'il lui ont été alloués par la législature de l'Etat, et les ressources dont elle pouvait disposer, la communauté de ces dignes Sœurs n'a pu payer entièrement les dépenses de l'établissement projeté. Il reste dû sur le prix d'achat de l'Ile de terrain une somme de $650. Les soussignées élèves de cette institution, reconnaissantes des bons soins dont elles ont recueilli les fruits dans la maison des Cinq Plaies, ont résolu d'ouvrir une souscription pour combler ce déficit, et elles en appellent à la générosité du public et des familles pour arriver au but très louable qu'elles se proposent.

Nous soussignés prié d'annoncer que le comité des souscriptions est composé de Messdames Ben Tolandaw, Thomas Eldes, J. Perrerr, Chas. Livaudais, F. Dugue, jr., et de MM. Ben Toledano, Thomas Eldes, Pierre Layrouse, Chas. Livaudais, John Connelly.

Les personnes que nous venons de nommer ont mission de solliciter et de recevoir les souscriptions.

Nous ne pourrions trop engager le public à répondre à l'appel qui lui est adressé.

FEUILLETON.

LE MENAGE LAMBERT.

II.

Le visage de Lambert avait d'abord pâli. Le comte ne put réprimer un léger frémissement en apercevant ce signe précurseur d'une tempête violente; et Antoine, en dépit de son assurance effrontée, subit, à son tour, l'influence de cette colère paternelle qu'annonçait terrible.

M. de Lamothe essaya de rompre un silence plein de menaces. Il hasarda quelques douces paroles : mais à peine avait-il ouvert la bouche, que Lambert étendit la main vers lui, et avec un calme respectueux :

—Pardon, mon général, dit-il, à moi seul de l'interroger.

—C'est juste, murmura le comte.

Puis il adressa un regard plein de reproches au gendre :

—Soit, mais ménage ta femme; le coup sera rude pour elle.... Des précautions, Catogan.

Lambert regagna le petit pavillon qu'il habitait, et il y trouva Antoinette pleurant à chaudes larmes et Catogan, dans ses mains, l'une des mains de son fils.

A la vue de son père, le jeune homme se leva. Lambert le fixa sans rien dire.

—Veuillez me laisser un moment, seul à seul avec ma femme, s'il vous plaît.... Vous m'obligerez fort, ajouta-t-il, en se tournant vers Catogan.

—M. le vicomte de Lamothe est, je crois, à la chasse, répondit Antoine avec un air dain marqué : nous nous dirons bonjour lorsqu'il rentrera.

—Assez, Monsieur, assez! fit le soldat, et il accompagna ces mots d'un geste impérieux qui fut obéi sur le champ.

Antoine s'éclipsa.

Antoinette se jeta au cou de son mari qui s'assit avec calme dans son large et vieux fauteuil de cuir.

Un silence profond, un émouvant silence régna dans la chambre. Ce silence n'était troublé que par le mouvement monotone du balancier du coucou, qui ne devait plus marquer une heure, une seule heure fortunée pour ce ménage si heureux autrefois.

—Eh bien! demanda enfin Lambert, tu as eu beau travailler, le guignon nous écrase. Tes beaux rêves se sont évanouis; tous tes beaux projets sont anéantis; tu l'as épousée à faire de ton fils un homme honorable, et Antoine n'est qu'un vaurien!

—Ah! non ainsi, n'es-tu pas trop sévère! —Quoi bon! je m'entuda....Ecoute, Toinette, quand nous fîs était un marmot, je te l'ai abandonné, n'est-ce pas? C'était forcé, tu lui devais ton lait, tes soins, tes caresses, tes chansons pour l'endormir, tes baisers pour le réveiller....Rien de tout ce ne lui a manqué, Dieu merci! tu n'as pas été chiche, t'as été bonne nourrice et bonne mère, chacun l'a vu!....Lorsque, plus tard, Antoine est devenu bambin, je le l'ai encore laissé; tu as dirigé ses premières éducation à la guise; tu as eu ton idée à son sujet, et j'ai approuvé, du tout au tout, la convenance; tu as voulu faire un honnête artisan d'Antoine et j'ai habillé en fils d'artisan...C'était bien puis tu as imaginé d'en faire un savant....

—Pas comme tu voudras, Lambert; je souhaite que tu sois plus heureux que la pauvre femme.

—Tiens, c'est à moi d'agir, coutinua Lambert, l'égoïsme!.... Seulement, appelle à toi tout ton courage, car mon parti est bien pris; les larmes et les prières, j'en ai fait serment, ne me détourneront pas de mon projet.....

—Quel est donc ce projet? demanda Antoinette effrayée. Non Dieu! n'ose-t-on pas.

—Dites que je souffre, mon général, et que je souffrirai toujours.... Oui, j'ai comme un paquet de mitraille dans le cœur.... Enfin, ne nous occupons que du plus pressé.....

—Tu t'en tiens donc à ton projet, mon fils? demanda le général.

—Oui, j'emmènerai Antoine....

—Et ces yeux-ci?

—Bien loin! prépare notre petit bagage, je m'absenterai pendant quinze jours environ.

—Quinze jours! mais c'est donc au bout du monde que tu veux aller? Paris donc! Paris au bout du monde?....Moi, non; mais Antoine, oui.

—Je ne comprends pas.

—Je m'explique : le général, prenant son chagrin en pitié, m'a donné un bon conseil, je veux le suivre. En continuant de garder notre enfant sous nos yeux, nous nous exposons à rougir de lui à tout instant, si nous n'exposons à devenir ce qu'il promet d'être : un mauvais drôle! Le général m'a donc conseillé de faire embarquer Antoine sur un bâtiment de l'Etat et de l'envoyer apprendre à vivre soit en Chine, soit aux grandes Indes.

—Antoine, monsieur!.... matelot!.... partir pour nous! s'écria la pauvre femme affolée.

—Ma chère amie, répondit Lambert avec une gravité morose, faudrait désespérer de la France, si les mousses et les matelots de la marine ne valaient pas cent fois mieux que notre fils.... Demain, au petit point du jour, nous partirons.

—Non, non.... Vous ne partirez pas.

Le vétéran répliqua par un douloureux sourire à cette exclamation; puis, il prit, et en appuyant, son fils par le bras.

—Demain, à la pointe du jour.... C'est bien entendu, n'est-ce pas?

Antoine, dans un geste de son mari qui fondit en larmes; le soldat se sentit gagner par une émotion puissante; il releva la femme, l'embrassa tendrement et lui dit, sa voix troublée :

—Je savais bien que tu pleurerais. Dam! c'est juste, c'est naturel, c'est ton métier de mère, on n'est pas de marbre! Je pleure aussi, moi, et pour deux raisons : la première, c'est que je t'aime solidement, ma pauvre vieille amie, et que je me sens le cœur déchiré par ton chagrin; la seconde, c'est que je suis père et bon père!.... Allons! allons! soyons fermes, oublions nos espérances, nos illusions.... Ah qu'il est dur cependant de renoncer aux promenes que nous faisait ce bureau tant aimé. Adieu, Toinette, je n'ai pas la force de rester plus long-temps avec toi.... Je sens que tu m'amollirais.

—Lambert! s'écria Antoinette, Lambert, reste là.... J'ai.... j'ai à te parler....

—Que pourras tu me dire que je ne sache? répondit le vétéran.

—Lambert, murmura Antoinette d'une voix déchirée par les larmes, il la faut, il faut qu'un jeune homme....

—Que l'apprenne, quoi?

—Un secret.... Hélas! sainte Vierge, ayez pitié de moi! un secret que....

—Que?

—Je n'aurais peut-être pas la force, peut-être pas le courage de révéler demain si, même dans une heure, dans une demi-heure....

Oh! non, je ne le pourrai pas!

—Ma femme, répondit Lambert, qui, sans sourciller, cette tirade; il voulut répondre, mais la voix lui manqua, et ce ne fut qu'après une longue pause qu'il put dire avec fermeté :

—Vous avez eu tous deux raison en tout et pour tout, mon fils.... Soyez donc le bien-venu. Je vous demande pardon d'avoir voulu faire de vous un homme de billard et un exercice salutaire et une innocente récréation : il faut l'encourager au lieu de chercher à en faire un vice et d'ajouter foul lupôt. Nous croyons donc, avec les signalires du mémoire, qu'une taxe de trente piastres par billard serait suffisante. Si l'on s'arrête à ce chiffre, les salles de billards se multiplieront et, par une conséquence naturelle, le revenu du municipal s'accroîtra.

PLUSIEURS CITOYENS.

MACHINES A COUDRE DE SINGER.—Nous appelons l'attention toute particulière du public sur l'annonce que public aujourd'hui dans nos colonnes M. Bennerr, agent des célèbres machines à coudre de Singer. Il fait observer avec raison que la meilleure preuve du succès des machines à coudre est le témoignage des personnes qui s'en servent, et il a de nombreuses attestations de l'excellence de celles dont la vente lui est confiée.

ATTENTION.

MM. F. & W. Devergès, commissaires, vendront aujourd'hui à la Bourse St Louis, à midi, les propriétés ci-dessous désignées, à la succession de François Ingenard Hilliers. Ces propriétés consistent en une belle maison située rue Bienville, entre les rues Carondelet et Baronne, ayant mesurer 182 pieds de profondeur—Deux grands terrains dans l'Ile bordé par les rues Johnson, Gravier, Kerlerec et Colombus, occupés sous bâtisses du jardin planté d'arbres fruitiers de toutes espèces—Aussi plusieurs esclaves de grande valeur, parfaitement garantis, comme bien sujets et exempts à tentation—Aussi 2 superbes lots de terre sur la rue Bienville, la vente a lieu en faveur de comptes personnes de publique et d'une ordonnance de famille—Les vendeurs ont une belle position propriété sur la rue Romane, entre Dumaine et St-Philippe. Les omnibus de la rue Dumaine ne passent qu'à une très petite distance de la propriété. Nous relevons nos lecteurs sur annonce de son ami Devergès qui sont insérée dans une autre colonne.

Succession de Clémence Remy.—Aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks—Plusieurs terrains et lots de valeur situés dans Troisième District; un morceau de terre situé dans le Troisième District, avec une maison double dans les rues Levee et Natchez—Des domestiques, portraits, de la vaisselle, des meubles et plusieurs créoles. Voir aux annonces.

Nous appelons l'attention des spéculateurs et des acheteurs à la vente de quatorze lots de terre situés dans le faubourg Avart (Jefferson City) qui sera faite aujourd'hui, à midi, par Pine de J. Spear, encanteur, à l'Arcade de Banks. Pour les conditions qui sont libérales et avantageuses, voir à l'annonce dans une autre colonne.

Vincent & Co vendent des marchandises sèches au forgeron de voleurs et semblaient les meilleurs qui pouvaient être employés pour la circonstance :

Un marteau à deux mains, pesant 15 livres et demi, manche de deux pieds et demi.

Un marteau en acier fondu, pesant 20 livres.

Un marteau en acier fondu, pesant 50 livres.

Un ciseau en acier fondu, froid, large d'un pouce et demi, pesant 1½ livre, manche d'un pied et demi de long.

Un ciseau en acier fondu, froid, large de 1½ pouce, d'un pouce de 3 livres, manche d'un pied et demi de long.

Un ciseau en acier fondu, froid, long de 9 pouces et large de 1 pouce.

Un poinçon en acier fondu, d'un pouce et demi.

Un poinçon de 3/8 de pouce.

Une barre de fer de 2 pieds de long et d'un demi-pouce carré.

Le forgeron m'a assuré qu'il venait de mettre les ciseaux en parfait état. On voit maintenant que les voleurs ne pourront plus entrer dans le Nord, mais il est absolument pas s'en servir avant de les faire ciseler.

Veuillez m'envoyer un autre coffre fort de la même grandeur. Je suis convaincu que vos coffres-forts résisteront à tous les efforts des voleurs.

Tout à vous, E. P. STERLING.

No 25 Morton street, Williamsburg.

Agence au No 83, rue du Carp
FAIRBANKS & Co.

GRAND INCENDIE A CAIRO.
Le 9 décembre 1858,
Triomphe des COFFRES-FORTS en fer refroidi, de Lille.

UNE dépêche de B. H. Abbott, agent de l'Illinois Central Railroad, nous apprend que les livres et papiers de cette importante compagnie de Chemin de fer ont été conservés dans un des COFFRES-FORTS EN FER REFROIDI, DE LILLIE, ci-dessus cités. C'est à la seconde fois qu'un pareil coffre-fort s'avère le plus sûr.

Nous ne pouvons ne pas ne pas citer, comme preuve la machine de Wheeler & Wilson. Elle n'a pas de consistance en cuir, comme celle de Wheeler & Wilson. Il ne lui faut pas pour le fil une bobine compliquée, comme pour les machines de Shat et Wheeler & Wilson, il est distribué de la bobine ici qu'il vient du magasin. La réputation des machines que faisaient autrefois Grover & Baker est universelle. Des centaines des premières familles de la Nouvelle-Orléans et du Sud reconnaissent la supériorité de la machine de Grover & Baker.

Afin de les mettre à la portée de toutes les familles, les fabricants ont fait une machine parfaite qui ne coûte que cinquante piastres.

Les machines sont en vente au dépôt de Sud, No 11 rue de Camp, où les acheteurs obtiendront tous les renseignements nécessaires.

15 janv—4 1j—1m

Poudre et Pilules Magnétiques
DE LYON.

Pour la destruction de tous les insectes de jardins, des fourmis, des punaises, des rats, des souris, etc.

Quelques gouttes de cette liqueur, quand on est à l'ouvrage, qu'en rat rongeur, des punaises et des puces.

On peut chasser cette peste des jardins et des maisons. On doit cette invention à M. E. LYON, chimiste français, en Asie. Tous les gouvernements et tous les médecins de l'Europe et de l'Amérique ont conservé de cette poudre et de ces pilules donneront les renseignements nécessaires. IL N'ENTRE PAS DE POISON dans ces compositions qui ne peuvent faire aucun mal aux personnes et aux animaux stupéfiants. Un grand nombre d'imitations inutiles sont annoncées. Il faut que le nom de E. Lyon soit visible. Rappelé-vous que la poudre de Lyon tue les souris et les souris et les souris et les souris.

Flacons d'abondance, 2 cts, grosses réglisse, 50 cts et 31.

Chez R. BARNES & PARK & New-York.

12janv—1m, 1re p—7 & c

La popularité de l'AMER DE HOUPETTEN, préparé par Pelmont médecin, le Dr J. Houpetten, est sans bornes. Le docteur reçoit journellement des lettres de malades qui souffrent depuis longtemps. La vente augmente chaque jour et chaque jour nous en faisons de nouveaux heureux. Il est bon que l'Amer de Houpetten pour relever de l'estomac les matières morbides, pour régulariser les fonctions du foie et fortifier le corps. Nous recommandons aux malades d'acheter immédiatement une bouteille de cette admirable liqueur, dont les résultats pour la santé ne peuvent que les rendre heureux.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands, et par J. WRIGHT & Co,
10janv—6fr et camp 21 et 181, rue de Chartres

Les personnes âgées

Qui veulent le mars du Temps passé jouer dessus sur elles et souffrent des maladies que l'âge ne manque pas de leur apporter, trouvent le HOOPLAND ou Elixir qui renouvellera leur sang, leur rendra en partie l'énergie de la jeunesse et leur communiquera de la force et de la santé pour le reste de leur jours.

Le Tonique HALLEMAND DE HOOPLAND, préparé par le Dr C. M. Jackson, No 418 Arch street, Philadelphie. Vous le trouverez chez tous les marchands et pharmaciens des Etats-Unis, de Canada, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud. Prix, 75 cents la bouteille.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
1janv—v. et camp—m mois M p. s. No 21 et 181, rue de Chartres.

FORTES EXPEDITIONS.—Il est étonnant de voir la grande quantité de LIQUEUR FORTIFIANTE DE McLEA qui s'expédie journellement pour différentes parties du pays. Ce remède est connu depuis trois ans à peine, mais il a pu juger par le propriété avec laquelle on le vend, qu'il doit tout simplement à la connaissance et à l'appréciation.

Les pharmaciens, les marchands de marchandises sèches et de confiseurs ne doivent pas négliger d'acheter cette liqueur. C'est à elle qu'il faut avoir recours pour les personnes faibles—(St Louis Democrat.)
12janv—3p, 5pa, v&c

MACHINES A COUDRE
DE SINGER.

Des certificats du succès de cette Machine en Louisiane ont été publiés, et des

500 vendues dans cette région,

aucune, à la connaissance du soussigné, n'est dérangée.

LA MACHINE POUR FAMILLES et celle POUR HABITATION, de SINGER, combinées, ne sauraient être surpassées pour les ouvrages fins; elles cousent avec une égale facilité un trait en cuir, et on les GARANTIT POUR TROIS ANS, même quand les nègres les font fonctionner.

PRIX DES MACHINES A COUDRE.

**Le fait que l'American Institute et un grand nombre de foires ont, à différentes époques, décerné le PREMIER PRIX à la machine à coudre d'Avery, à la machine de Watson, qui se